



LETTRE ÉCONOMIQUE DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 17 – Mai & Juin 2023

Sommaire

➤ LIBYE

- Le FMI publie son premier rapport économique sur la Libye depuis 10 ans
- Evènements économiques à Tripoli et Paris : séquence dense pour la relation économique bilatérale

➤ TUNISIE

- Les perspectives d'un accord avec le FMI s'éloignent dans un contexte conjoncturel plus favorable
- Participation du Président Saïed au sommet « Nouveau Pacte Financier » à Paris 22 & 23 juin
- Les pressions s'accroissent pour une inflexion de la position européenne sur fond de hausse des préoccupations migratoires
- La sécheresse provoque une récolte très insuffisante de blé dur et remet en cause l'approvisionnement en céréales
- Lancement du « Cadre de partenariat de la Banque mondiale 2023/2027 pour la Tunisie »
- L'entrepreneuriat et l'innovation prennent une place grandissante dans l'économie tunisienne

Editorial

Force est de constater que tant en Libye qu'en Tunisie, le dialogue avec les organisations financières internationales est jugé important par les autorités tout en restant perfectible. L'enjeu du sommet pour un Nouveau Pacte Financier à Paris fin juin était d'ailleurs justement d'explorer les évolutions stratégiques possibles pour les institutions financières multilatérales.

Après une interruption d'une décennie, les services du FMI ont ainsi repris les consultations avec les autorités libyennes et ont publié début juin un rapport article IV. Le renforcement de l'implication des services du FMI sur la Libye est une évolution positive. Si l'absence de données économiques et financières fiables en Libye ainsi que l'incertitude autour de la situation politique rendent l'exercice nécessairement parcellaire, il est salutaire de pouvoir disposer d'une analyse macroéconomique plus complète du pays.

En Tunisie, la Banque mondiale vient de lancer son « cadre de partenariat » qui structurera son action jusqu'en 2027. Le FMI se tient également prêt à poursuivre les négociations vers un programme sur la base de propositions alternatives concrètes de la part des autorités tunisiennes. Les réformes restent indispensables car si la conjoncture favorable allège, temporairement, la pression budgétaire, elle ne règle en rien les vulnérabilités du pays qui va être confronté dans les prochaines semaines à un problème d'approvisionnement en céréales en raison de la sécheresse.

Fanny Labarthe

LIBYE

Actualités macroéconomiques

➤ **Le FMI publie son premier rapport économique sur la Libye depuis 10 ans**

Le FMI a adopté et publié le 9 juin dernier un rapport « Article IV », la première évaluation par le FMI de la situation macroéconomique de la Libye depuis 10 ans. Si le niveau de transparence, d'exhaustivité et d'objectivité des données économiques reste faible en Libye, le FMI a considéré les progrès suffisants pour s'essayer à une actualisation de l'appréciation de la situation macroéconomique et à l'élaboration de recommandations.

Les ressources en hydrocarbures, abondantes mais volatiles, assurent 95% des revenus et des exportations du pays. Illustrant l'extrême volatilité de l'économie libyenne tributaire des revenus pétroliers et de la situation sécuritaire, le FMI prévoit une croissance de 18,8% cette année, après -11,4% en 2022, +28,3% en 2021 et -29,5% en 2020, au gré de l'évolution des cours internationaux et des perturbations de la production domestique.

En dépit de la forte hausse des dépenses publiques, l'explosion des cours du pétrole et la dépréciation du dinar auraient permis de dégager **d'importants excédents budgétaires (4,4 Md \$ en 2021 et 6,4 Md \$ en 2022) et une accumulation de réserves en devises estimées à 82 Md \$ en 2022 soit 200% du PIB et 4 années d'importations.** Cette accumulation de réserve révèle cependant également l'incapacité de la Libye à investir et se développer, comme en témoigne la faiblesse des dépenses en capital, notamment dans les infrastructures pétrolières et gazières, en l'absence de vote de loi de finances.

Le FMI plaide pour une véritable politique économique et budgétaire de long terme en faveur de la diversification économique du pays, alors que les revenus d'exportations du pétrole représentent 97% des recettes de l'Etat, évaluées à 28 Md USD en 2022 et que 90% des employés du pays (1/3 de la population totale, 2,2 M de personnes) dépendent du secteur public.

Les autorités du FMI évoquent l'urgence de convenir d'un budget avec une obligation de planification

annuelle et d'établissement d'objectifs de politique budgétaire et de priorité de dépenses. Le processus budgétaire actuel de court terme ne permet que la redistribution de la rente pétrolière en salaires et subventions, dont le caractère procyclique « menace la stabilité macroéconomique et l'équité intergénérationnelle ». Alors que le prix à la pompe de l'essence est maintenu à 0,03\$/litre (inchangé depuis 1978), le FMI plaide en particulier pour une réduction des subventions au carburant, qui profitent de manière disproportionnée aux ménages les plus aisés, et leur remplacement par des allocations directes ciblées, d'autant que le coût de ces subventions serait largement sous-évalué (recettes d'exportations de bruts non comptabilisées car servant directement à l'importation de produits raffinés revendus à prix subventionnés locaux). Selon le FMI, le montant effectif des subventions avait atteint 8,5 Md\$ en 2022 bien au-delà des 1 Md \$ officiellement comptabilisés. Les services du FMI recommandent également un contrôle plus strict des quelques 2 000 entreprises publiques, ainsi qu'une réforme globale de l'administration fiscale et un contrôle plus strict des opérations douanières afin de mobiliser davantage de recettes non pétrolières.

Malgré la reconnaissance de mesures stabilisatrices, des progrès dans la gestion du système financier sont primordiaux, en premier lieu la réunification de la banque centrale et son désengagement du secteur bancaire. Le FMI reconnaît le rôle de la dévaluation en 2021 et de certaines mesures de contrôle des capitaux pour préserver les réserves de change et endiguer le marché parallèle du change. L'inflation serait également relativement maîtrisée (passée de 1,5% en 2020 à 4,5% en 2022), nonobstant les réserves qu'on peut émettre sur la fiabilité de l'indice des prix en Libye. Pour autant, la politique discrétionnaire d'octroi de lettres de crédit, l'absence de progrès dans la réunification de la BCL et les conflits d'intérêt émanant de la confusion des rôles de la BCL entre acteur et régulateur du secteur bancaire accroissent les tensions de liquidités notamment à l'est, les fuites de devises hors du secteur bancaire officiel, ainsi que les défaillances du dispositif de contrôle prudentiel et de lutte contre le blanchiment. La réunification de la BCL et son désengagement des banques commerciales qu'elle détient (70% des actifs bancaires et 80% des crédits accordés), en renforçant la confiance dans le secteur bancaire et en augmentant les dépôts des banques, constituerait une étape primordiale vers la stabilité financière et la promotion du développement du secteur privé.

La Banque mondiale a publié dans le même temps un rapport économique sur la Libye aux conclusions similaires. Si les ordres de grandeurs économiques diffèrent parfois sensiblement de ceux du FMI, témoignant de la difficulté du recueil d'information économique, les conclusions et recommandations restent similaires. La banque mondiale évalue notamment les conséquences économiques et sociales de l'instabilité chronique du pays : le PIB par tête aurait diminué de moitié entre 2011 et 2020 ; 43% des ménages n'auraient pas un accès suffisant à la santé, 22% n'aurait pas un accès satisfaisant à l'eau courante et ils connaîtraient en moyenne 6,3 heures de coupure d'électricité par jour, alors que le système de protection sociale s'est fortement détérioré depuis 2011. Outre la nécessité d'un accord politique et l'élaboration d'un nouveau contrat social au niveau national, la BM recommande une plus grande décentralisation dans la gestion des finances publiques et de la rente pétrolière et la mise en place d'une politique sociale globale permettant à tout le moins une distinction entre transferts sociaux et salaires de la fonction publique.

Actualités sectorielles

➤ Evènements économiques à Tripoli et Paris : séquence dense pour la relation économique bilatérale

Après la première mission multisectorielle menée par le Medef International en octobre 2021 et le succès du forum franco-libyen de la santé, tenu à Tripoli en novembre 2022 autour d'une délégation d'entreprises françaises du secteur, le renforcement des contacts entre acteurs économiques français et libyens se poursuit. Les dernières semaines ont été particulièrement denses en la matière avec une mission Business France à Tripoli dans le domaine de la protection civile puis la tenue à Paris d'un forum franco-libyen de l'énergie. De nouveaux jalons sont ainsi posés dans des secteurs clés, avant l'organisation en septembre 2023 d'une mission MEDEF International à Tripoli dans le secteur des transports et infrastructures.

Le 28 mai dernier, en partenariat avec l'attaché de sécurité intérieure de l'Ambassade de France en Libye, Business France a accompagné une délégation d'entreprises françaises du secteur de la protection

civile à Tripoli. Ce premier évènement organisé par Business France sur le sol libyen depuis près de dix ans a été mené en coopération avec la National Safety Agency (NSA) libyenne. Etaient présentes les entreprises suivantes : Airbus Helicopters, Deminotec/geode, Febus optics, Gimaex, Leader, Streamwide, TDS, Tradex et Zodiac Milpro international. **La partie libyenne a été particulièrement mobilisée** avec, au-delà d'une visite du Premier ministre du GUN, la participation du président de la NSA, du vice-ministre de l'intérieur ou encore du vice-ministre de l'économie. Cet évènement a permis aux entreprises françaises de présenter leurs solutions aux donneurs d'ordre libyens de la protection civile et leurs réponses aux besoins formulés par la NSA dans les domaines du secours aérien, recherche et secours en mer, déminage, gestion de crise, équipements incendie, véhicules de secours et ambulances et organisation des centres opérationnels et de communication.



Le 21 juin, la Chambre de commerce franco-libyenne, Medef International et EVOLEN ont organisé à Paris **le forum énergies France-Libye**, en présence de l'Ambassadeur de France en Libye et de l'Ambassadeur de Libye en France. Grâce à l'excellente mobilisation de la partie libyenne (NOC et ses filiales, secteur public et privé libyen de l'énergie), les entreprises françaises présentes ont pu, lors de moments d'échanges privilégiés, explorer les opportunités de renforcement des partenariats dans le domaine des hydrocarbures mais aussi et surtout dans celui des énergies nouvelles. Le Vice-président de la NOC ainsi que des représentants des filiales ont présenté la stratégie libyenne en matière de renforcement de la production pétrolière et gazière et ont exposé leurs besoins concrets à la partie française. Dans le sillage de la présence historique d'entreprises comme

TotalEnergies ou Schlumberger, il existe en effet un réel potentiel pour l'offre française en Libye, alors que les enjeux de hausse de la productivité des secteurs pétrolier et gazier, de réduction de leur impact environnemental et de déploiement des énergies renouvelables deviennent centraux.



TUNISIE

Actualités macroéconomiques

➤ Les perspectives d'un accord avec le FMI s'éloignent dans un contexte conjoncturel plus favorable

Le Président Kais Saied reste constant dans son rejet du programme de réformes tel qu'il avait été négocié par son gouvernement avec le FMI, avec des sorties publiques régulières contre les « diktats » du FMI, comme « *Aucune sourate dans le Coran ne s'appelle FMI*¹ ». Le Président a réitéré cette position lors de sa venue à Paris au Sommet pour un Nouveau Pacte Financier les 22 et 23 juin dernier. Il est désormais acté que le programme de réformes qui avait fait l'objet d'un accord technique avec les services du FMI (Staff Level agreement) en octobre 2022 est caduc dans la mesure où le Président a exprimé sa ferme opposition à toute réforme du système des subventions aux carburants, en limogeant début mai la ministre de l'énergie et de l'industrie qui s'était exprimée sur cette question.



La conjoncture actuelle plus favorable favorise le statu quo et n'incite pas la Tunisie à s'engager dans la voie de réformes économiques structurelles. La Tunisie connaît depuis le début de l'année un relatif desserrement des contraintes budgétaires et extérieures. La croissance au 1^{er} trimestre (2,1% en glissement annuel) a été tirée par l'industrie manufacturière exportatrice, ainsi que les secteurs des transports et de l'hôtellerie-restauration grâce à la reprise du tourisme. La progression des recettes fiscales de 14% au 1^{er} trimestre dépasse les attentes (même si elle doit être relativisée

dans le contexte inflationniste actuel) et la baisse des cours du pétrole brut et des céréales allège les charges de compensation. De même, la relative stabilité du dinar, la bonne orientation des recettes du tourisme et des transferts des non-résidents et la résorption du déficit commercial (d'environ 600 M\$ sur les 5 premiers mois en glissement annuel), alors que les principales échéances de dette extérieure ne sont attendues qu'à l'automne, allègent les tensions sur les paiements extérieurs, et ce d'autant plus que l'encaissement d'un prêt de 500 M\$ de l'Afreximbank vient de faire remonter les réserves de 92 à 99 jours d'importation.

Pour autant, la dégradation par Fitch Rating de la notation souveraine de CCC+ à CCC- le 9 juin dernier, qui sanctionne avant tout les blocages politiques autour d'un programme de réformes, et les conditions non concessionnelles du prêt de l'Afreximbank, « coût de l'absence de programme FMI », témoignent des dangers à terme d'un tel 'statut quo'. Première ombre au tableau : les perspectives d'une très mauvaise récolte céréalière, en raison de la sécheresse en Tunisie, se traduira par un surcroît d'importations au 2^e semestre (cf. infra).

En dépit d'un affichage de ferme rejet, le président a cependant envoyé récemment le signal d'une préoccupation accrue pour les questions économiques en conviant une quinzaine d'économistes au palais de Carthage et a évoqué publiquement l'idée d'une taxation supplémentaire sur les plus riches comme possible alternative à la levée des subventions.

➤ Les pressions s'accroissent pour une inflexion de la position européenne sur fond de hausse des préoccupations migratoires

L'intense balai diplomatique européen à Tunis en juin témoigne de la place accordée à la Tunisie dans les priorités de l'action extérieure européenne. La visite de la Présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, accompagnée de la Présidente du Conseil italien Georgia Meloni et du Premier ministre néerlandais Mark Rutte le 11 juin, a succédé à une première visite de Mme Meloni le 6 juin et a précédé la visite des ministres de l'intérieur français et allemand les 18 & 19 juin, sur fond de préoccupation migratoires croissantes. Cette visite a été l'occasion d'annoncer un « partenariat global avec la Tunisie » sur 5 piliers. Il doit en particulier comprendre une nouvelle **assistance macro financière portée à 900 MEUR** qui reste conditionnée à la conclusion d'un accord

¹ Déclaration à Sfax le 14 juin 2023

avec le FMI. Il comprend également une **nouvelle enveloppe de 105 MEUR dédiée à la migration** et une enveloppe de **150 MEUR au titre de la politique de voisinage**. Le président Saïed a cependant conservé un ton assez critique sur les conditionnalités économiques prévues du partenariat avec l'UE lors de cette visite, notamment celles relatives au programme FMI. Selon lui « *les solutions traditionnelles ne peuvent que compliquer davantage la situation sociale* » et « *le FMI devra revoir son ordonnance*. Cette position a été confirmée quelques jours plus tard, le 13 juin, lors d'un appel entre le Président de la République tunisienne et le Président du Conseil européen, Charles Michel, lors duquel Kaïs Saïed a affirmé que « *les accords de Bretton Woods ne sont pas une fatalité et que les conditions et diktats imposés ne sont pas acceptables, car leur application, telle qu'expérimentée en 1984, menace la paix sociale* ». Le Président Saïed a en revanche évoqué avec Mme Meloni le 6 juin, la question de l'annulation de la dette et les moyens d'activer le mécanisme de conversion de la dette en projets de développement.

➤ **La sécheresse provoque une récolte très insuffisante de blé dur et remet en cause l'approvisionnement en céréales**

La Tunisie est touchée de plein fouet par le changement climatique, avec une succession d'épisodes de sécheresse depuis 4 ans responsables d'une insécurité hydrique croissante. **Le déficit pluviométrique et la hausse des températures sont responsables d'une récolte agricole 2023 historiquement basse aggravant la dépendance aux importations de céréales.**

Alors que l'essentiel des surfaces mises en culture sont consacrées au blé dur et dépendent de la pluie, le manque de pluies des quatre premiers mois de l'année associé aux fortes chaleurs du mois d'avril a eu des conséquences désastreuses sur la production agricole. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche (MARHP) avait pourtant lancé à l'automne 2022 un plan ambitieux d'autosuffisance en blé dur pour renforcer sa souveraineté alimentaire. L'objectif visé était de produire 1,5 à 1,7 Mt alors qu'en moyenne, sur les 3 années précédentes, la production récoltée était de 1 Mt (50% de la consommation nationale). Pour y parvenir, des mesures incitatives avaient été mises en place avec, en particulier, l'augmentation de 40% du prix d'achat du blé collecté par l'Office des céréales (passant de 1000 TND/t à 1400 TND/t). Appuyé par les bailleurs de fonds (BEI,

BERD, BAD), le plan prévoyait aussi l'augmentation des capacités nationales de stockage au-delà des 800 kt actuelles (soit 2,5 mois de consommation), l'optimisation de la chaîne logistique pour réduire les pertes et le gaspillage, et un accompagnement des agriculteurs (crédit de campagne). Ces mesures avaient permis un emblavement de 600 000 ha, proches des 800 000 ha souhaités, inversant la tendance à la réduction des surfaces semées observée depuis plusieurs années.

La sécheresse a mis ce plan en échec, la récolte escomptée étant au mieux de 250 000 t de blé dur, dont 170 000 t collectées, soit 4 fois moins que les 1,1 Mt produites et 740 000 t collectées en 2022. Il en résulte une dépendance totale aux importations de céréales jusqu'à la récolte 2024, avec un besoin supplémentaire à importer d'environ 600 000 t par rapport à 2022. Cette saison agricole défavorable affectera économiquement les 250 000 producteurs de céréales tunisiens, qui auront peu de récolte à vendre en 2023 à l'Office des Céréales et qui risquent de devoir s'endetter pour acheter des semences pour la prochaine campagne agricole.

Les besoins d'importations de céréales sont désormais estimés à 3,4 Mt de céréales pour couvrir les besoins du pays en 2023. Les conséquences pour l'Office des céréales qui a le monopole d'importations **de céréales sont importantes**. Alors que l'Office est fortement endetté auprès de la Banque Nationale Agricole et peine à obtenir les subventions d'exploitation que la caisse de compensation doit lui verser, il va sûrement devoir recourir à de nouveaux financements extérieurs. L'épuisement des stocks stratégiques le contraint en effet depuis de longs mois, à importer les céréales en flux tendu et à dépendre des bailleurs de fonds internationaux pour boucler l'achat des céréales dont le pays a besoin pour sa sécurité alimentaire. L'engagement solidaire des bailleurs de fonds multilatéraux en 2022/23 sous forme de prêts ou de don a permis l'achat de 939 kt de céréales livrées de juillet 2022 à juin 2023.

➤ **Lancement du « Cadre de partenariat de la Banque mondiale 2023/2027 pour la Tunisie » le 22 juin 2023**

Ce Cadre de partenariat (*Country Partnership Framework-CPF*), qui structurera l'action de la Banque mondiale en Tunisie sur la période 2023-2027, devait initialement être

discuté fin mars mais a été reporté après les propos du Président Saïed sur les migrants subsahariens. Il a finalement pu être adopté par le Conseil d'administration de la Banque mondiale le 15 juin dernier et présenté le 22 juin à Tunis en présence de la cheffe du gouvernement Najla Bouden et de Ferid Belhaj, vice-président de la Banque mondiale pour la région MENA.

Ce nouveau cadre de partenariat s'articule autour de trois axes principaux : **i) le développement du secteur privé et l'entrepreneuriat** dans un contexte où, d'ici 2050, 300 millions de jeunes seront à la recherche d'un emploi en Afrique du Nord et au Moyen-Orient; **ii) le renforcement du capital humain**, avec un accent sur l'éducation et les filets de sécurité sociale ; **iii) la résilience au changement climatique et la décarbonation de l'économie**. A la suite du report de la précédente discussion, les services de la Banque ont en outre inclus un volet « migration » dans cette stratégie d'engagement, avec l'objectif d'organiser une série de dialogues en Tunisie sur le sujet. Le CPF est aligné sur la vision 2035 développée par la Tunisie et avec le *country climate and development report*, qui doit être publié dans les prochaines semaines.

A l'occasion de cette présentation la cheffe du gouvernement a insisté sur le fait que la Tunisie était prête à relever tous les défis mais en préservant la paix sociale. **De son côté, la Banque mondiale a rappelé qu'elle était le partenaire multilatéral le plus important en Tunisie avec 6,5 Mds USD mobilisés depuis 10 ans.** Le CPF ne se veut pas trop ambitieux mais vise plutôt à obtenir des résultats durables sur un nombre resserré de sujets. A cet égard, un accord de prêt pour le projet ELMED (également soutenu par l'UE) a été signé entre le ministre de l'Economie Samir Saïed et Alexandre Arrobbio, représentant résident de la Banque mondiale. Ce projet d'interconnexion électrique via un câble sous-marin de 240 km entre la Tunisie et l'Italie vise à renforcer les liens énergétiques entre les deux continents. Ce projet structurant pourrait permettre à la Tunisie de devenir un hub régional en matière d'ENR et constituer un véritable « corridor de croissance verte » en Tunisie. Il sera complété par la création d'un centre africain d'excellence en énergies renouvelables à Tataouine.

➤ L'entrepreneuriat et l'innovation prennent une place grandissante dans l'économie tunisienne

La Tunisie, qui ambitionne de devenir un hub régional de l'innovation, a vu naître de nombreuses startups au cours de la dernière décennie dont quelques véritables « success stories » à l'international, à l'instar de « Instadeep », classée en 2023 parmi les entreprises dans le monde avec la croissance la plus rapide (185^{ème} place mondiale) par le *Financial Times*.

La Tunisie possède de nombreux atouts pour le développement d'un écosystème startup : **le pays figure parmi les pays d'Afrique les plus développés en matière de TIC (4^{ème} rang selon l'édition 2022 du *Network Readiness Index* du Forum économique mondial) et a été classée par la CNUCED à la dixième place des pays les plus performants en matière de technologies de pointe par rapport à leur PIB/habitant en 2021.** La Tunisie possède des infrastructures modernes garantissant une bonne connectivité, une main d'œuvre hautement qualifiée à bas coût et bénéficie d'un positionnement géographique avantageux entre la méditerranée et l'Afrique.

Afin de capitaliser sur ces atouts, les autorités tunisiennes ont lancé en 2016 le programme « Startup Tunisia », dans le cadre du Plan National Stratégique Tunisie Digitale 2016-2021, reconduit pour la période 2021-2025 qui se compose de trois piliers :

(i) le Start-up Act : un cadre juridique unique dédié aux startups qui se lancent ou s'installent en Tunisie et qui propose une labellisation permettant aux entrepreneurs et aux investisseurs d'obtenir une série d'avantage. Depuis son lancement en 2019, près de 650 start-ups ont ainsi été labellisées ;

(ii) le Start-up Invest : un nouveau cadre d'investissement visant à faire émerger une industrie de capital risque solide et dynamique. Ce cadre repose en particulier sur le fonds « Anava », premier fonds de fonds en Tunisie et en Afrique d'une taille cible de 100 M EUR avec un premier « closing » à 40 M EUR en avril 2021 ;

(iii) le Startup Ecosystem : un cadre de soutien aux acteurs de l'innovation, financés par les bailleurs, dont les principaux objectifs sont de fournir un soutien financier aux startups et aux organisations de soutien aux startups notamment via des subventions, de construire des ponts entre les écosystèmes au niveau local et de promouvoir

les startups tunisiennes et l'écosystème local à l'international.

Ces mesures ont permis l'émergence d'un écosystème dynamique dont le poids dans l'économie est en constante augmentation. **En 2021, les startups présentes en Tunisie ont levé un total de 105M TND dont 45M TND auprès d'investisseurs basés en Tunisie et généré un chiffre d'affaires total de 120 M TND, soit une augmentation de 66% par rapport à l'année 2020 (72 M TND) et 82% par rapport à 2019 (65,9M TND).** Le secteur employait par ailleurs près de 4500 personnes en 2021.

Au regard des besoins grandissants dans l'accompagnement de ces start-ups dont le nombre ne cesse d'augmenter, le secteur privé français s'implique de plus en plus, à l'instar d'Orange et d'Actia qui disposent tous deux d'incubateurs (Orange Fab et Act'in Cube). Ces entreprises permettent à plusieurs startups tunisiennes de bénéficier d'un accompagnement de 3 à 6 mois et mettent à leur disposition leur expertise, leurs matériels mais aussi leur réseau professionnel.

CALENDRIER ET INDICATEURS

Calendrier

Libye :

- **Septembre** : venue d'une délégation du MEDEF International dans le domaine des transports et des infrastructures, à Tripoli
- **2 au 5 octobre 2023** : Pharma Libya Expo 2023, à Benghazi

Tunisie :

- **12 au 14 septembre** : séminaire sur la propriété intellectuelle à Tunis, organisé par la Direction générale du Trésor ;
- **20 et 21 septembre** : Conférence « *Financing Investment & Trade in Africa – FITA 2023* » à Tunis, organisé par le Tunisia Africa Business Council (TABC) ;

France :

- **17 et 18 octobre** : Forum Ambition Africa à Paris, organisé par Business France ;

Indicateurs

Indicateurs	Tunisie	Libye
Population	11 803 588 (2022)	6 850 000 (2022)
Croissance du PIB	+2,4% (2022) +2,1% (T1 2023)	- 11,4% (2022)
PIB par habitant	3 760 USD (Décembre 2022)	6 390 USD (Décembre 2022)
Taux de chômage	16,1% (T1 2022)	19,6% (2021)
Taux d'inflation	9,6% (T1 2023) 8,3 % (Sur l'année 2022)	4,5% (2022)
Taux d'intérêt directeur	8% Juin 2023)	3,0% (Avril 2023)
Balance commerciale	-21,8 Md TND (-15,6% PIB) (2022)	21,7% PIB (2021)
Compte courant	-12,4 Md TND (-8,9% PIB) (2022)	14,7% PIB (2022)
Dette publique	79,4% PIB (2022)	90,5% PIB (2022)
Flux d'IDE	2, 214 Md TND (2022)	<i>Données indisponibles</i>
Production de pétrole brut	35 400 b/j (2022)	1,178 M b/j (T1 2023)
Indice de perception de la corruption	85^{ème}/180 (2022)	171^{ème}/180 (2022)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international